

11674



Institut de développement économique
de la Banque mondiale

DIS 15013.150

Ajustement Structurel en Afrique Subsaharienne

Cadman Atta Mills

*RAPPORT SUR UN SEMINAIRE DE POLITIQUE GENERALE
DE L'IDE • NUMERO 18*

Copyright © 1989

Banque internationale pour la reconstruction et le développement/BANQUE MONDIALE
1818 H Street, N.W.
Washington, D.C. 20433, EE.UU.

Tous droits réservés

Fait aux Etats-Unis d'Amérique

Première impression (édition anglaise) octobre 1989

Première impression (édition française) novembre 1989

L'Institut de développement économique (IDE) a été créé par la Banque mondiale en 1955 en vue de former des fonctionnaires de pays en développement à la planification du développement, à l'élaboration des politiques, à l'analyse des investissements et à l'exécution des projets. Actuellement, le programme met l'accent sur l'analyse de la politique économique au niveau macroéconomique et sectoriel. Partout un ensemble de cours, de séminaires, et d'ateliers, dont la plupart ont lieu à l'étranger en coopération avec des établissements locaux, l'Institut cherche à affiner les aptitudes à l'analyse et à faire connaître l'expérience des pays en matière de développement économique. Les objectifs de l'IDE ne sont pas seulement d'ordre pédagogique: ses activités donnent l'occasion à ceux qui y participent—et cela comprend les fonctionnaires de la Banque—de connaître les réactions des uns et des autres sur l'actualité—idées, propositions et pratiques—du développement. Conçu pour appuyer les activités de l'IDE, le matériel de formation peut néanmoins être utilisé en grande partie isolément par ceux qui veulent s'instruire tout seuls. Les documents de l'IDE, y compris toutes constatations, interprétations et conclusions, n'engagent que leurs auteurs et ne sauraient en aucune manière être attribués à la Banque mondiale, aux organismes qui lui sont affiliés, aux membres de son Conseil des Administrateurs ni aux pays qu'ils représentent.

En raison du caractère informel de la présente série et afin de retarder le moins possible la publication, la dactylographie n'a pas été aussi soignée que s'il s'était agi d'un document plus officiel, et la Banque mondiale décline toute responsabilité en cas d'erreurs.

La liste des publications antérieures de la Banque mondiale figure dans le répertoire annuel des Publications (*Index of Publications*), que l'on peut se procurer en s'adressant à Publications Sales Unit, The World Bank, 1818 H Street, N.W., Washington, D.C. 20433, U.S.A., ou à Publications, Banque mondiale, 66 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France.

Cadman Atta Mills est économiste dans la division Gestion de l'économie nationale, Institut de développement économique, Banque mondiale.

La Bibliothèque du Congrès des Etats-Unis a catalogué ce document de la manière suivante:

Mills, Cadman Atta, 1946-

Structural adjustment in Sub-Saharan Africa : report on a series of five senior policy seminars held in Africa, 1987-1988 / Cadman Atta Mills.

p. cm. -- (An EDI policy seminar report ; no. 18)
ISBN 0-8213-1336-3

1. Africa, Sub-Saharan--Economic policy. I. Title. II. Series.
HC800.M55 1989 89-39646
338.967'009'048--dc20 CIP

Edition française: ISBN 0-8213-1337-1

Avant-propos *iii*

Ce document fait partie d'une série de rapports de séminaires de politique générale organisés par l'Institut de développement économique de la Banque mondiale. Les séminaires de politique générale offrent l'occasion aux dirigeants de différents pays, à des experts en développement renommés et aux spécialistes de la Banque mondiale de procéder à des échanges informel de vues et de données d'expérience sur les grandes questions relatives à la politique de développement.

Les rapports de séminaires de politique générale portent sur des problèmes soulevés au cours des séminaires, qui présentent un intérêt pour un public plus large. Ils ne visent pas à fournir un compte rendu exhaustif, mais à refléter l'essentiel des débats et à mettre en évidence les principaux points d'accord ou de désaccord entre les participants qui sont apparus.

Christopher R. Willoughby
Directeur
Institut de développement économique
de la Banque mondiale

Christopher R. Willoughby
Directeur
Institut de développement économique
de la Banque mondiale

Les rapports de séminaires de politique générale portent sur des problèmes soulevés au cours des séminaires, qui présentent un intérêt pour un public plus large. Ils ne visent pas à fournir un compte rendu exhaustif, mais à refléter l'essentiel des débats et à mettre en évidence les principaux points d'accord ou de désaccord entre les participants qui sont apparus.

Ce document fait partie d'une série de rapports de séminaires de politique générale organisés par l'Institut de développement économique de la Banque mondiale. Les séminaires de politique générale offrent l'occasion aux dirigeants de différents pays, à des experts en développement renommés et aux spécialistes de la Banque mondiale de procéder à des échanges informel de vues et de données d'expérience sur les grandes questions relatives à la politique de développement.

Résumé

En 1987 et 1988, l'Institut de développement économique a organisé cinq séminaires de haut niveau sur l'ajustement structurel et la durabilité des réformes de la politique économique en Afrique sub-saharienne. Ces séminaires avaient pour principal objectif de permettre à leurs participants d'examiner les possibilités d'apporter des améliorations aux politiques actuelles et de rechercher des moyens de rendre ces améliorations socialement acceptables et politiquement réalisables. Accessoirement, ils ont permis que s'établisse un dialogue informel entre hauts fonctionnaires de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international et responsables des grandes orientations en Afrique.

Voici quelques-uns des principaux enseignements et observations tirés de ces cinq séminaires.

- La plupart des dirigeants africains sont clairement conscients que l'ajustement est nécessaire pour mettre fin au déclin économique et social. Toutefois, il faut le considérer dans un contexte plus large impliquant des choix à moyen et à long terme en plus de mesures immédiates (de stabilisation).
- L'objectif immédiat de l'ajustement est d'assurer la sécurité alimentaire. Au-delà de cet objectif, l'ajustement doit atténuer le plus rapidement possible les troubles sociaux et économiques causés par la crise. Il faut protéger les services sociaux de base.
- Dans le moyen/long terme, l'ajustement doit viser à rendre les économies moins vulnérables aux chocs extérieurs et à jeter les bases d'une croissance soutenue et du développement. Les programmes actuels d'ajustement n'ont pas encore réussi à concilier la gestion de la demande avec les mesures destinées à stimuler l'offre.
- Les mesures prises pour accélérer l'industrialisation doivent aller de pair avec l'expansion agricole. Cela est nécessaire pour réduire les risques et accroître l'autosuffisance. Les efforts de promotion du commerce sous-régional et régional, et la coordination des plans et des stratégies de développement—l'un des principaux objectifs du Plan d'action de Lagos—n'ont pas reçu l'attention qu'ils méritent.
- L'ajustement structurel comporte des coûts sociaux importants. C'est pourquoi il nécessite une gestion politique prudente. Les programmes d'ajustement doivent être conçus, programmés et échelonnés de manière à réduire ces coûts. Les coûts et avantages des réformes doivent être répartis équitablement, et perçus comme tels.
- Pour être durable, le programme d'ajustement doit être conçu à l'échelon national et/ou en fonction des conditions locales. Les établissements locaux de recherche, les départements de la planification économique et les services de recherche des chambres de commerce et d'industrie ont un rôle important à jouer à cet égard. La conception locale est indispensable si l'on veut que les programmes de réformes soient perçus par la population comme les leurs. Il s'agit de renforcer la crédibilité du Gouvernement et l'impression, au sein de la population, que les responsables politiques savent ce qu'ils font. Il faut commencer à mobiliser des soutiens en faveur des programmes de réformes au stade de leur conception plutôt qu'à celui de leur exécution.
- Pour de nombreuses raisons—notamment la position de faiblesse des gouvernements africains et l'insuffisance de compétences locales pour la formulation de politiques—, ce sont actuellement les organisations internationales qui définissent les programmes de réformes. Cela a eu un certain nombre de conséquences malheureuses. Les programmes d'ajustement se caractérisent par un degré remarquable d'uniformité dans leur conception; ils

1

Généralités

En juin 1986, la Division de la gestion de l'économie nationale de l'Institut de développement économique (IDE) de la Banque mondiale a conçu une série de séminaires de politiques générales sur l'ajustement structurel pour l'Afrique sub-saharienne. Ses travaux ont abouti à l'organisation de trois séminaires en 1987: Lusaka I, Lusaka II et Abidjan I, puis, après modification, à deux autres séminaires en 1988: Victoria Falls et Abidjan II.

Les participants à ces séminaires ont été invités par équipes composées généralement de ministres, gouverneurs, secrétaires généraux, conseillers à la Présidence de la République, directeurs de cabinet, et hauts responsables des banques centrales, des ministères des finances et du Plan, et des ministères techniques tels que l'agriculture et l'industrie. Vingt-sept pays ont envoyé des participants à ces séminaires, et six d'entre eux à deux séminaires (voir Annexe I).

Ce rapport fait la synthèse des cinq séminaires et devrait intéresser tous ceux qui s'occupent du processus de réforme en Afrique sub-saharienne, à savoir les participants aux séminaires, d'autres dirigeants occupant des postes similaires, les conseillers auprès de ces dirigeants, les chefs d'établissement des secteurs public et privé, les cadres d'établissements universitaires et les fonctionnaires d'organisations internationales, telles que la Banque mondiale (la Banque) et le Fonds monétaire international (le Fonds), bref à tous ceux qui étudient les répercussions politiques de l'ajustement structurel.

Activités préparatoires

Avant de lancer cette série de séminaires sur les politiques de l'ajustement, l'IDE avait organisé un séminaire à deux niveaux sur l'ajustement structurel pour hauts fonctionnaires et dirigeants de l'Afrique anglophone, qui s'était tenu à Columbia (Maryland) et à deux niveaux car il réunissait des fonctionnaires de niveaux différents: d'une part, des fonctionnaires de rang équivalent ou inférieur à celui de secrétaire général de ministères/organismes chargés des finances et du Plan et des banques centrales se sont retrouvés pendant deux semaines à Washington, D.C.; d'autre part, à l'occasion de la troisième semaine, ce groupe s'est rendu à Columbia, où l'IDE tenait un séminaire d'une semaine pour décideurs politiques des mêmes pays. Les deux groupes de participants ont alors assisté ensemble à certaines séances dans le but d'accroître leur compréhension mutuelle du processus d'ajustement structurel. La logique de cette structure à deux niveaux était de promouvoir un meilleur échange de vues entre différents hauts responsables, y compris des membres de gouvernement et de faciliter ainsi les rapports et la coordination dans le processus de décision économique.

L'approche adoptée a été celle du diagnostic. Ainsi, l'un des principaux thèmes de ce séminaire a été: "Pourquoi l'ajustement structurel?". L'utilisation d'études de cas et d'exposés sur des pays a permis de donner aux débats un tour pratique et de l'orienter sur l'examen des problèmes.

Les thèmes de ce séminaire reflétaient sans aucun doute la perception qu'avait l'IDE de l'attitude des responsables africains de la politique économique de l'époque (1984/85) à l'égard de l'ajustement structurel, à savoir:

- L'ajustement structurel est probablement une nouvelle appellation des politiques de stabilisation du Fonds. Aussi, les participants risquent-ils fort de s'opposer sérieusement à des mesures telles que dévaluation et réduction des dépenses.
- Parmi les responsables de la politique économique, ce sont les cadres supérieurs techniques qui se montrent les mieux disposés envers l'ajustement. Toutefois, ils ont besoin que soit renforcée leur capacité d'analyse et de mise en œuvre de nouvelles politiques.

étaient invités à faire part de leurs expériences, et à dégager ce qui leur paraissait être les principaux enseignements pour les autres dirigeants africains.

L'une des constatations intéressantes a été que, pour les dirigeants africains, le personnel des organisations internationales s'efforce de promouvoir l'idée que toute politique bien pensée est affaire de volonté "macho-politique". Non seulement cette attitude de la part du personnel d'organisations internationales est regrettables en soi, mais elle va à l'encontre des buts poursuivis quand elle est communiquée à de hauts fonctionnaires africains, comme c'est souvent le cas. Les fonctionnaires des institutions financières multilatérales ont tendance à se voir comme alliés à des technocrates contre des figures politiques faibles (sinon corrompues). Toutefois, cette attitude découle du fait que le personnel de ces institutions ne mesure pas et ne comprend pas pleinement le contexte social, culturel et politique, pas plus que les dimensions temporelles des grandes orientations de la politique économique.

La série de séminaires de 1987-88

La série de séminaires de politiques générales s'est beaucoup enrichie de ces activités décrites brièvement ci-dessus. Elles ont influé à la fois sur ses objectifs et sur sa conception. Cette série a elle-même apporté un certain nombre d'enseignements utiles au personnel de l'IDE et aux services de la Banque Mondiale et du Fonds qui s'occupent d'ajustement structurel.

Les leçons tirées du séminaire de Columbia ont influé sur la conception de la série de séminaires de 1987-88. Premièrement, ces séminaires ne s'adressaient qu'à de hauts responsables et décideurs politiques. Ceci répondait au souci de l'Institut de confier ou de collaborer avec d'autres institutions à la formation proprement technique, tout en organisant ses propres séminaires pour hauts responsables et décideurs politiques.

Deuxièmement, l'IDE estimait que si le stade du diagnostic et du changement d'attitude était à présent passé pour la plupart des pays d'Afrique, il fallait encore, dans la plupart des cas, une compréhension plus profonde des réformes. Mais surtout, il s'agissait à présent de créer et de renforcer un soutien à l'ajustement.

C'est pourquoi l'un des principaux objectifs des séminaires de 1987-88 était—sous la forme d'un "forum"—d'offrir l'occasion d'une recherche en commun pour tenter d'améliorer les politiques actuelles et par des moyens qui les rendraient plus "politiquement" réalisables. Non seulement les participants devaient apprendre en se parlant, mais l'IDE espérait que ces séminaires faciliteraient un dialogue informel et sans confrontation entre les participants et les hauts fonctionnaires de la Banque et du Fonds. C'étaient les équipes envoyées par les pays qui devaient fixer l'ordre du jour des débats en préparant et en présentant une étude de cas sur un thème en puisant dans l'expérience des réformes entreprises par leurs pays.

La Banque pouvait aussi apporter sa contribution en complétant les études de cas présentées par les participants au moyen de documents ou d'exposés oraux fondés sur l'expérience de plusieurs pays d'Afrique et d'ailleurs. L'IDE a donc préparé un certain nombre d'études de thème dans lesquelles était définie la nature du problème examiné, qu'il a complétées de brèves études de cas sur les réformes entreprises dans certains pays.²

2. Etudes de thème:

- Exchange Rate Policies in Sub-Saharan Africa (Les politiques de change en Afrique subsaharienne) (Ghana, Nigéria, Sierra Leone, Ouganda et Zaïre);
- Restructuring Agricultural Marketing and Prices (Restructuration de la commercialisation et des prix des produits agricoles) (Madagascar, Malawi et Tanzanie);
- Reform of the Trade Regime and Industrialization in Sub-Saharan Africa (Réforme du régime commercial et de l'industrialisation en Afrique sub-saharienne) (Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya, Maurice, Sénégal et Zambie);
- Restructuring Parastatals in Africa (Restructuration des entreprises parapubliques en Afrique) (Kenya, Madagascar et Niger);

public contribuait de façon déterminante à rendre ce transfert possible. Toutefois, comme à Lusaka I, les participants ont désigné la conjoncture internationale et le financement extérieur comme la clé du succès de l'ajustement.

Pour de nombreux participants à Abidjan II, la détérioration des termes de l'échange et le poids excessif de la dette extérieure écartent toute possibilité de reprise de la croissance dans un proche avenir. C'est ainsi que, dans l'ensemble, les gouvernements africains ont mieux réussi à stabiliser leur économie qu'à promouvoir la croissance économique. Cette croissance représente donc un important pari pour ces gouvernements. Abidjan II a été également l'occasion pour les participants de se pencher sur la question de l'efficacité de la politique monétaire dans le contexte de marchés financiers sous-développés.

A Victoria Falls, le débat a été dominé par la signification de l'ajustement structurel et sa compatibilité avec le développement à long terme. Comme à Lusaka I, le rôle et les méthodes de la Banque et du Fonds ont été examinés de près. Néanmoins, la principale contribution de Victoria Falls a porté sur les répercussions politico-économiques de l'ajustement structurel, l'identification des groupes sociaux (intérieurs et extérieurs), leurs intérêts particuliers que la réforme peut favoriser ou défavoriser, et les voies par lesquelles ces intérêts se manifestent.

La conception la plus étroite aboutit à une préférence marquée pour les instruments axés principalement sur le court terme. De ce fait, le programme de réformes tend à favoriser la gestion de la demande plutôt que les politiques influant sur les niveaux et la composition des investissements et de la production.

Dans la plupart des cas, les gouvernements africains répondent aux propositions de la Banque mondiale et du Fonds plutôt qu'ils n'élaborent leurs propres programmes d'ajustement structurel. Pourtant, ces programmes doivent être propres aux pays, et tenir compte non seulement de leurs structures économiques existantes, mais aussi d'objectifs économiques, sociaux et politiques déterminés à l'échelon national.

Les causes de la crise économique de l'Afrique

La Banque et le Fonds et les gouvernements africains ont des points de vue convergents sur les manifestations de la crise économique actuelle. Cette crise se manifeste par des niveaux intolérables de déséquilibre de la balance des paiements et de déficit budgétaire; par un effondrement de la production par habitant dans les secteurs clés (tels que l'agriculture et l'industrie) sous l'effet des contraintes de change et par un glissement des incitations de la production vers la recherche d'une rente; par l'impuissance des gouvernements à maintenir les dépenses pour les services sociaux si nécessaires (tels que la santé et l'éducation); et par l'incapacité des économies à maintenir leur infrastructure de production, sans parler de l'investissement dans l'appareil de production.

Toutefois, sur les causes, on remarque des différences de perception ou d'importance relative. Bien entendu, comme l'a fait valoir un participant (Lusaka I), une identification exacte des causes ne résoudrait pas la crise, pas plus qu'elle ne rendrait inutile d'entreprendre d'urgence un effort d'ajustement. Cependant, pour la plupart des participants, il était nécessaire de se pencher sur les causes de la crise de l'Afrique afin de permettre aux dirigeants de concevoir des réformes efficaces.

D'après la Banque, la crise en Afrique a débuté dans les années 70, où des erreurs d'orientation interne et des facteurs extérieurs défavorables se sont conjugués pour créer la situation actuelle. Ces erreurs et ces facteurs sont notamment:

- les augmentations rapides des dépenses du secteur public (y compris des entreprises parapubliques) sans augmentation correspondante des recettes de ce secteur;
- la tendance à défavoriser l'agriculture, qui reste le pilier de l'économie africaine;
- le fléchissement de l'épargne intérieure combiné à la disponibilité immédiate, au cours des années 70, de ressources extérieures concessionnelles et non concessionnelles (ces dernières le plus souvent stimulées par l'offre);
- des monnaies surévaluées, réduisant l'incitation à produire et à exporter (à cet égard, les chiffres indiquent qu'au moins pour 30 pays d'Afrique, la perte de parts du marché et de recettes d'exportation est plus étroitement liée à la surévaluation de leur monnaie qu'au protectionnisme et aux fluctuations des termes de l'échange).

La conséquence de tout cela a été que la deuxième série de hausses des prix du pétrole, de 1979/80, a mis la plupart des pays au bord du gouffre. L'ajustement devenait inévitable. La grande priorité des programmes de la Banque pour l'Afrique a donc été de recréer des incitations à la production tout en s'attaquant au problème des dépenses du secteur public.

Les participants ont reproché au diagnostic de la Banque de ne pas insister davantage sur l'incidence des facteurs extérieurs négatifs. Ces facteurs sont à la fois les causes de la crise et les obstacles à la reprise, malgré les courageux efforts d'ajustement de certains pays. Pour beaucoup de pays, ces facteurs extérieurs jouent un rôle de premier plan. A cet égard, la situation des produits de base, de même que l'instabilité des taux de change et des taux d'intérêt posent de sérieux problèmes. Lorsque la dévaluation du dollar vient s'ajouter à la détérioration des termes de

systèmes plus souples. Néanmoins, certains participants ont fait valoir que l'approche de la Banque et du Fonds n'est rien d'autre qu'un modèle unique de réformes fondé sur un modèle unique de pays. Cela s'explique en partie par la polarisation sur les erreurs internes. Pour être pleinement comprise, la crise économique de l'Afrique doit être considérée dans son véritable contexte historique et international.

D'après un participant (Victoria Falls), l'approche par pays facilite une vision (ou procède d'une vision) d'un monde composé de pays déficitaires (sans parler des pays déficitaires les plus puissants, tels que les Etats-Unis) qui ont besoin d'ajustement, et de pays excédentaires dont les politiques sont jugées satisfaisantes. Elle repose sur une image du monde où les marchés des produits de base, les marchés de capitaux et autres sont libres et exempts de tout contrôle. Ainsi, une foi quasi religieuse en la libéralisation en tant que panacée devient beaucoup plus crédible. En fin de compte, cette approche revient à faire peser la charge de l'ajustement du système mondial sur les pays les moins avancés.

La faiblesse fondamentale de ce modèle est qu'il se prête particulièrement bien à "l'erreur de la généralisation". Autrement dit, des politiques prescrites pour certains pays d'Afrique, notamment en ce qui concerne la promotion des exportations, seraient parfois vouées à l'échec si on les appliquait à tous les pays. Le modèle risque en outre de déboucher sur des conseils contradictoires: un participant (Abidjan II) a présenté un cas où des mesures recommandées au Sénégal pour réduire son déficit budgétaire (suppression des subventions sur le riz, augmentation des taxes sur les produits pétroliers) se heurtent à des mesures contraires recommandées à la Gambie par les mêmes institutions. Etant donné la porosité des frontières entre les deux pays, les fuites ont été considérables.

D'une façon plus générale, le modèle est en soi incapable de définir ses prescriptions dans une optique régionale. Les participants ont estimé que la coordination des stratégies de développement aux échelons sous-régional et régional était essentielle à toute restructuration significative des économies africaines.

La perception demeure, malgré l'approche par pays adoptée par la Banque et le Fonds, que les programmes d'ajustement appuyés par ces institutions présentent une uniformité troublante d'un pays à un autre, et seulement des différences de détails mineurs. La croyance en la libéralisation débouche sur un certain nombre de réactions automatiques: privatisation (du moins comme première ligne d'attaque contre les entreprises publiques inefficaces); prix déterminés par le marché (y compris les taux de change et les taux d'intérêt) au lieux de prix officiels ou administrés; et promotion du libre-échange et du libre accès. Cela a amené un groupe de travail sur les politiques d'ajustement structurel (Victoria Falls) à faire observer que:

L'objectif caché de l'ajustement structurel est de réduire le rôle du gouvernement tout en renforçant celui du secteur privé. Cela n'est pas dénué de risques. La réalité politique en Afrique à ce jour est que les dictatures sont mieux à même d'exécuter les programmes d'ajustement structurel imposés de l'extérieur que les gouvernements démocratiquement élus.³

D'après d'autres participants, les prescriptions uniformes pourraient venir d'une tendance, inhérente à l'approche de la Banque et du Fonds, à confondre les instruments avec les objectifs. Par exemple, les discussions sur les stratégies de l'industrialisation sont invariablement dominées par les politiques commerciales assorties d'une préférence marquée pour une plus grande libéralisation des échanges commerciaux, des taux de change effectifs plus bas, la suppression des restrictions quantitatives et des droits de douane uniformes et généralement plus faibles. Or, les politiques

3. Les arguments de ce groupe semblent être que la libéralisation économique doit inévitablement aller de pair avec la libéralisation politique. En effet, a) un rôle accru pour le secteur privé est incompatible, à long terme, avec les dictatures politiques; et b) toute diminution du rôle du gouvernement réduit son aptitude à dicter. Par conséquent, en insistant sur la libéralisation, la Banque et le Fonds nuisent inconsciemment aux gouvernements mêmes qui, comme le montre apparemment l'histoire, sont les plus capables de faire exécuter les programmes imposés.

(Victoria Falls) que la période de remboursement des crédits de l'IDA avait été récemment raccourcie. Il faudrait que ces tendances s'inversent.

D'après un groupe de participants à Victoria Falls, l'Afrique subsaharienne est exportatrice nette de capitaux. Elle a donc grandement besoin d'une mobilisation accrue de ressources. Non seulement le Fonds et la Banque mondiale ont des ressources, mais ils peuvent aider à faire accepter des programmes par les donateurs à des conditions plus favorables. Un certain nombre de problèmes doivent être traités d'urgence. Par exemple, les marchés des produits de base ont besoin d'une restructuration et d'une amélioration des prix à l'exportation. Le Fonds et la Banque mondiale devraient également aider à la recherche de solutions à la crise de l'endettement, qui paralyse de nombreux pays en développement (Victoria Falls). Au mieux, l'approche adoptée par la Banque et le Fonds à l'égard de certains graves problèmes tels que ceux de l'endettement et des termes de l'échange a été timide (Abidjan II).

Les participants percevaient le Fonds, en particulier, comme jouant un rôle d'intermédiaire entre créanciers et débiteurs (Abidjan I). C'est un point de vue auquel le Fonds lui-même semblerait souscrire, comme le suggère ce commentaire de l'un de ses fonctionnaires (Lusaka II):

Le Fonds est perçu par les pays créanciers et par les pays débiteurs comme se trouvant au centre du problème de la dette. Les créanciers comptent sur le Fonds pour qu'il veille à ce que les débiteurs observent les règles du jeu en suivant des politiques prudentes. Le reste du temps, cependant, le Fonds est traité avec indifférence.

A Abidjan I, un participant a remarqué qu'une grande partie des ressources extérieures que reçoivent les pays d'Afrique est consacrée au remboursement de la dette, ce qui laisse peu de place à l'ajustement dans la croissance. Cela vaut aussi bien pour l'aide bilatérale que pour l'aide multilatérale. D'après un autre participant (Victoria Falls):

Le programme actuel de la Banque met l'accent sur la stabilisation et la réduction de l'endettement intérieur et extérieur. Peu de ressources sont affectées à l'investissement. D'après la Banque, le fait d'honorer les obligations extérieures aboutira à de nouveaux apports de ressources. Toutefois, ces nouveaux apports ne se sont pas encore matérialisés. C'est pourquoi une importante couche de la population considère que les programmes d'ajustement visent simplement à permettre aux pays comme les Comores, par exemple, de payer leur dette extérieure.

D'après un participant (Lusaka II), les institutions de Bretton Woods devraient non seulement utiliser leur influence pour garantir des flux de ressources internationaux suffisants, mais aussi exiger plus que des réformes économiques des gouvernements africains. La Banque pourrait prendre des mesures afin de favoriser un consensus national et la stabilité politique—à condition de ne pas empiéter sur la souveraineté nationale—en collaborant avec les gouvernements à l'établissement d'un programme de changement social et politique. Curieusement, c'est un fonctionnaire de la Banque qui a exprimé des doutes sur le point de savoir s'il serait sage que les prêts d'ajustement structurel fassent des questions telles que la réforme foncière, la démocratisation et l'édification d'un consensus national leurs principaux objectifs. Les raisons invoquées étaient que la Banque risque:

- de multiplier les conditions;
- de s'engager dans des domaines où elle manque de compétence et où ses bases de données sont faibles;
- de ne pas tenir compte du fait que les mesures sociales et politiques nécessitent que l'on se place dans une perspective à long terme, alors que les instruments à sa disposition ont un rôle à beaucoup plus brève échéance.

Le style de la Banque et du Fonds

La plupart des participants (Abidjan I) ont perçu les programmes d'ajustement comme des programmes imposés de l'extérieur. Pour reprendre la formule du Président Nyerere, selon laquelle

Deuxièmement, les participants ont estimé que les fonctionnaires de la Banque et du Fonds manquaient de souplesse. Ils affichent une confiance injustifiée dans leurs prescriptions. Même lorsqu'ils admettent des incertitudes (par exemple, sur l'ampleur des apports de ressources extérieures à l'appui de l'ajustement et sur les éventuelles insuffisances de la réaction des marchés), ils restent convaincus que les programmes sont justes dans l'ensemble. Mais surtout, ils ne modifient pas suffisamment leurs critères de performance lorsque se produisent des événements imprévus. Le programme type affiche des critères de performance impressionnantes, par exemple, en ce qui concerne la réduction de l'inflation. La rapidité de changement exigée est généralement trop grande compte tenu du volume de ressources disponibles à l'appui du programme. Or, la rapidité de l'ajustement et le traumatisme même du changement risquent d'entraîner l'échec du programme, si bien conçu soit-il.

Néanmoins, à cette confiance dans leurs prescriptions ne correspond pas un empressement, de la part des institutions de Bretton Woods, à partager la responsabilité en cas d'échec du programme. D'après un groupe de participants (Victoria Falls), ces institutions "devraient également partager la responsabilité de leurs programmes, notamment de l'instabilité politique qu'ils suscitent généralement".

Troisièmement, les participants (Lusaka I, Abidjan I) ont été nombreux à constater que la Banque et le Fonds donnaient parfois des conseils contradictoires ou affichaient des positions différentes sur la rapidité et l'échelonnement des réformes. Ils ne se sont en outre pas montrés unanimes sur les avantages à attendre d'une coordination plus étroite entre les deux institutions. Pour la plupart d'entre eux, dans toute coordination, c'est la Banque qui devrait avoir le dernier mot. Autrement dit, "la Banque doit fonctionner de façon indépendante du Fonds. Ainsi, toute autre assistance (régionale/bilatérale) pourrait se poursuivre même en cas de rupture avec le Fonds" (Victoria Falls).

En résumé, d'après les participants, la résistance aux programmes d'ajustement appuyés par la Banque et le Fonds en Afrique découle de ce qui suit:

- des doutes sérieux sur les chances que les programmes se déroulent comme prévu;
- étant donné la définition étroite de l'ajustement structurel à laquelle souscrivent la Banque et le Fonds, les coûts sociaux et politiques et les coûts économiques à long terme seraient inacceptables;
- l'impression que certains groupes solidement implantés à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Afrique ont tout intérêt à faire obstacle au changement.

Les dirigeants africains sont unanimes à reconnaître que les prêts d'ajustement structurel ont permis de promouvoir un certain nombre de réformes positives, tant sur le plan de la politique économique que sur celui des institutions. En revanche, un nombre étonnamment élevé d'entre eux jugent l'incidence de ces réformes sur la performance des économies africaines au mieux comme marginale. Il en est de même en ce qui concerne l'objectif limité de la réduction des déséquilibres macroéconomiques extérieurs et intérieurs.

Bien entendu, ils mettent les résultats insatisfaisants principalement au compte d'une conjoncture économique internationale hostile. Toutefois, nombreux sont ceux qui mettent en doute l'efficacité du remède. Pour d'autres, la conception actuelle des réformes ne contribue guère à renforcer la responsabilité véritable des programmes d'ajustement, et elle manque d'équité. On peut donc s'attendre à ce que les réformes continuent à se heurter à des problèmes de durabilité. Ces points de vue ont été particulièrement bien résumés par un groupe de travail à Abidjan II, qui a employé les termes suivants pour caractériser les programmes d'ajustement:

- une conception quasi unilatérale et doctrinaire;
- une absence de coordination entre organisations de financement;
- des programmes incohérents et irréalistes, et inadaptés aux aspirations et aux objectifs du pays;

3

Examen des questions de fond

Il a été demandé aux équipes envoyées par les différents pays à chacun des séminaires de préparer et de présenter des études de cas illustrant certains thèmes sur l'expérience des réformes de leurs pays afin d'alimenter le débat et les échanges de vues. Faisant pendant aux documents préparés par les services de l'IDE, ces études portaient sur les politiques et les régimes de taux de change, la restructuration de la commercialisation et des prix des produits agricoles, la réforme des régimes commerciaux et de l'industrialisation, la restructuration des entreprises parapubliques et des dépenses publiques, et la gestion de l'aide et de la dette. Pour chaque pays, les participants devaient concentrer explicitement leur exposé sur les répercussions dues aux réformes sur l'économie. Le présent chapitre résume les principaux messages qui se sont dégagés de l'analyse de ces questions de fond.

Politiques et régimes de taux de change

De nombreux participants (Lusaka I) ont souligné la nécessité de "dépolitiser les taux de change". Ce message s'adressait principalement à ceux qui s'opposaient à toute dévaluation. Néanmoins, le sentiment général qui s'est dégagé de tous les séminaires était que le choix d'une politique de taux de change efficace et "l'établissement des prix à de justes niveaux" n'étaient pas une panacée, mais qu'en revanche, comme l'a suggéré un participant, un mauvais choix dans la fixation des prix n'était certainement pas de nature à faciliter la situation.

Les pays en développement (à l'exception des pays de la Communauté financière africaine) ont plus de latitude pour recourir à des ajustements de leur taux de change que les pays industrialisés. Ces derniers sont limités par les craintes de représailles (Abidjan I).

Les politiques de taux de change reposent sur de saines politiques de gestion de la demande et de saines politiques monétaires (Abidjan I et II, Lusaka II). Etant donné l'interaction entre le taux de change et les autres mesures, toute action sur les taux de change est sans objet si les autres mesures sont mal choisies et si l'on ne maîtrise pas les autres déséquilibres. On risque la spirale inflationniste et de nouvelles pressions à la baisse sur les taux de change. Il est à craindre que l'échec apparent d'une politique de taux de change, prise isolément, n'amène à considérer cet instrument comme inutile quel que soit le contexte (Victoria Falls).

La plupart des participants (à tous les séminaires) n'étaient pas favorables à l'utilisation du taux de change comme moyen de stimuler la compétitivité internationale des produits africains. Ils se sont déclarés préoccupés par la faible élasticité de la demande des exportations africaines au prix. La plupart des participants ont estimé que les accords internationaux sur les produits de base et autres contingents limitent également les possibilités d'exportation des pays d'Afrique.

Certains participants ont fait valoir (par exemple, pour le Malawi à Victoria Falls) que la forte composante importations des productions africaines annule ou réduit sensiblement les effets des dévaluations sur la rentabilité des biens échangeables. Cela donne l'impression que la plupart des activités productives (y compris les exportations traditionnelles) se caractérisent par une valeur ajoutée nulle ou négligeable aux prix mondiaux. Toutefois, certains participants n'étaient pas aussi pessimistes. Dans le passé, les pays d'Afrique ont enregistré un accroissement substantiel de la part des importations dans leur production et leur consommation, en partie du fait de la sous-évaluation de leur monnaie. Les transports ruraux, par exemple, ont tendance à être fortement tributaires des importations de véhicules et d'essence. En revanche, le transport est beaucoup moins tributaire des importations dans les pays d'Asie présentant des niveaux de revenu par habitant similaires. De

- Pour pouvoir tirer pleinement profit des avantages des enchères, il faut que celles-ci soient crédibles. Autrement dit, il faut que les participants aient l'assurance qu'elles ne sont pas simplement un expédient. Les règles doivent en être transparentes, et les éléments de monopole jugulés (Lusaka I).
- Les enchères peuvent être risquées. Le principal risque a trait à l'instabilité du taux de change, qui rend toutes les prévisions trompeuses et limite considérablement l'investissement productif. Les volumes de devises à offrir aux enchères doivent être déterminés de manière à éviter l'instabilité. Certains pays d'Afrique (par exemple, la Zambie) n'y ont pas réussi, car le volume de devises dont ils disposaient au moment de l'enchère était insuffisant. Cet exemple particulier a amené à se poser la question de savoir qui devrait assumer le risque en cas de brusques variations du taux de change entre le moment où une offre est acceptée et le moment où les devises sont fournies aux soumissionnaires à l'issue de l'enchère (Lusaka II).

L'insuffisance de devises disponibles au moment des enchères, la rigidité des donateurs et la complexité des règles d'emploi des fonds fournis par les donateurs peuvent sérieusement entraver les enchères. A ce propos, plusieurs participants ont fait observer (Zambie, Ghana) que la mise aux enchères des fonds de la Banque destinés à des secteurs donnés n'est pas le moyen idéal pour alimenter les enchères. Les procédures imposées pour le déblocage des tranches de crédit tendent à causer des retards excessifs dans l'utilisation de ces mécanismes.

L'expérience des enchères en Afrique montre que le système des enchères n'élimine pas automatiquement l'excédent de demande, et par conséquent l'existence d'un marché parallèle pour les devises. Dans le cas de la Zambie, notamment parce que les enchères n'étaient pas suffisamment alimentées, toutes les ressources mises aux enchères étaient épuisées chaque semaine (Lusaka II). Au Ghana, la prime appliquée sur le marché parallèle a diminué. Toutefois, l'écart s'est rétréci car le cours officiel (déterminé par les enchères) a eu tendance à monter plus vite que celui du marché parallèle (Abidjan II).

La crainte que les ventes aux enchères ne favorisent les transferts massifs de ressources à l'étranger et/ou une consommation à forte dose d'importations ne semble pas s'être confirmée. En Zambie, les ressources mobilisées à travers les enchères ont été invariablement consacrées à des usages productifs. En outre, les soumissionnaires privés (à l'opposé du secteur public) ont eu tendance à canaliser une plus forte proportion de devises qu'avant l'institution des enchères (Lusaka II).

Au Nigéria, le taux de change déterminé par les enchères a eu des effets salutaires. Il est clair que les sociétés qui survivent présentent des signes d'une production durable. Certaines industries, telles que celles du papier, des bières, des textiles, du cuir, du savon et des détergents et des produits alimentaires ont réalisé des progrès sensibles en ce qui concerne l'utilisation des matières locales et ont vu leurs activités se développer (Abidjan II).

A Madagascar, le régime d'importations libéralisées a eu l'effet non recherché de susciter la disparition progressive des petites et moyennes entreprises face à la concurrence des grosses sociétés. Or, le développement des petites et moyennes entreprises était la pierre angulaire de la stratégie de développement du Gouvernement, le moyen de briser l'étau des intérêts étrangers et d'intégrer les intérêts nationaux dans l'économie (Lusaka II).

Libéralisation: secteur privé ou entreprise publique

A tous les séminaires, le consensus ne s'est pas clairement dégagé en faveur de la libéralisation. Par exemple, à Lusaka I, les participants ne se sont pas mis d'accord sur les avantages relatifs des prix librement déterminés par le marché et des prix administrés. La plupart des participants se sont accordés à reconnaître que la libéralisation présentait des aspects positifs. A Madagascar, par

Gouvernement, estiment que certaines des prescriptions de ce programme ont été introduites trop tôt ou que le dosage n'en était pas bon.

Les participants se sont déclarés encore plus sceptiques sur l'idée de libéraliser les marchés financiers extérieurs en supprimant le contrôle des changes ou en éliminant les obstacles à l'admission de banques étrangères. Ils craignent en effet la fuite des capitaux. Ainsi, au Zimbabwe, craignant ce qu'ils perçoivent comme les dangers de la libéralisation, les dirigeants ne considèrent pas l'abolition immédiate des mesures de contrôle des importations, une forte dévaluation et l'assouplissement des réglementations monétaires comme de sérieuses options.

De nombreux participants ont estimé que le choix du moment et l'échelonnement de la libéralisation étaient d'une importance cruciale. En particulier, la libéralisation a-t-elle un sens lorsqu'il existe de graves distorsions macroéconomiques? Que doit-on libéraliser (le commerce, les mouvements de capitaux, les prix des produits alimentaires) et quel rythme? Les pays doivent-ils synchroniser leur libéralisation avec une récolte record ou avec un apport massif de ressources extérieures?

Dans le débat secteur privé-entreprises publiques, les participants ont tenu à nouveau à refaire l'historique de la situation. Les entreprises publiques étaient apparues immédiatement au lendemain de l'ère coloniale. En l'absence d'un secteur privé influent, l'Etat avait dû intervenir dans plusieurs activités économiques (Abidjan I). De plus, l'aide étrangère favorisait un grand nombre de ces entreprises (Lusaka II). Dans de nombreux pays d'Afrique, on considère les entreprises parapubliques comme le seul moyen d'éviter une totale domination de l'économie par des intérêts étrangers. En effet, le contexte africain manque de conditions de nature à favoriser l'initiative privée parmi les nationaux, qui se trouve encore freinée par des marchés de capitaux sous-développés.

En Afrique, le secteur privé, ou la fraction la plus dynamique de ces secteurs est invariablement aux mains d'intérêts étrangers. Autrement dit, pour de nombreux gouvernements (et pour la vaste majorité de la population), promouvoir le secteur privé est synonyme de promouvoir les intérêts privés étrangers. Quoi qu'il en soit, le flux actuel des investissements privés vers l'Afrique est extrêmement faible. D'ailleurs, les participants ont fait observer que, au lieu de réinvestir, les entreprises détenues par des étrangers—principalement d'origine asiatique ou libanaise—agissent d'une manière qui aboutit à une fuite de ressources du continent.

Il est en outre risqué d'être tributaire de capitaux privés étrangers. L'exemple du Mozambique est peut-être extrême, mais à l'indépendance du pays, les entreprises privées ont été abandonnées en masse (Lusaka II). Néanmoins, Madagascar est convaincue de la possibilité d'une coexistence pacifique entre les secteurs privé et public. Toutefois, ce pays voudrait voir se créer un secteur privé local afin de contrer la domination de l'économie par la communauté asiatique.

Indépendamment de la sous-utilisation ou de la sous-estimation des inclinations effectives ou potentielles à la création d'entreprises du secteur privé local de la plupart des pays d'Afrique (Lusaka II), même lorsqu'il n'a pas été placé d'obstacles sur son chemin, ce secteur a généralement enregistré des résultats peu spectaculaires. Cela n'est pas étonnant. Outre le fait que les entreprises publiques sont mieux financées, la technologie, les équipements et les compétences commerciales et comptables des entreprises privées locales sont rudimentaires. Ces entreprises sont en outre victimes de la dégradation de l'environnement macroéconomique général suscitée par la crise.

Les participants ont donc conclu qu'il y a tendance à idéaliser le secteur privé. Dans de nombreux pays, la présence continue de l'Etat dans l'économie découle de l'absence d'un secteur privé local dans les activités directement productives (en particulier les activités manufacturières) et de la préférence du secteur privé pour les activités d'importation/exportation et les activités purement commerciales (Lusaka II). Même dans le commerce, le secteur privé tend à se concentrer dans les agglomérations urbaines, ce qui n'est peut-être pas tout à fait étonnant. Ainsi, d'après un participant (Abidjan II), seul l'Etat s'intéresse à approvisionner les zones rurales, où, comme dans le cas du Mali, vivent 85% de la population.

près. En fin de compte, la question qui se pose est celle de savoir dans quelle mesure les dépenses publiques ont également besoin d'être d'examinées de près. En fin de compte, la question qui se pose est celle de savoir dans quelle mesure les dépenses sociales et les dépenses d'infrastructure favorisent le développement agricole, et contribuent ainsi, le cas échéant, à redresser le déséquilibre qui tend à accorder un avantage excessif aux zones urbaines (Abidjan I).

Les participants ont généralement admis que les prix d'incitation et la libéralisation des systèmes commerciaux permettraient d'améliorer les résultats. Toutefois, ces mesures, et en particulier la libéralisation des systèmes commerciaux, ne sont pas exemptes de risques, pas plus qu'elles ne sont suffisantes.

L'avantage d'une hausse des prix au producteur tient au fait que l'accroissement des revenus de populations rurales permet d'élargir le marché intérieur des produits industriels et, par là même, de stimuler l'industrialisation (Abidjan I). De plus, des prix plus élevés au producteur permettent de maintenir et/ou d'accroître la part des produits agricoles dans les exportations; toutefois, certains participants doutaient que les marchés mondiaux déjà engorgés puissent absorber une production supplémentaire, compte tenu en particulier du maintien des subventions aux producteurs aux Etats-Unis et dans la CEE (Lusaka I). La date et la fiabilité des paiements aux producteurs d'année en année étaient tout aussi importantes.

Toutefois, dans certains pays où les prix au producteur ont subi une hausse sensible, la différenciation s'accélère parmi les populations paysannes (Victoria Falls). Ainsi, au Zimbabwe, la politique gouvernementale a eu des effets différents sur les paysans selon qu'ils sont acheteurs nets ou vendeurs nets de produits alimentaires. En particulier, les ouvriers agricoles sans accès à la terre ont été durement touchés. Il semblerait donc nécessaire de pratiquer des politiques ciblées afin d'atténuer les retombées négatives sur les groupes vulnérables.

Les participants n'étaient pas unanimes à admettre que la privatisation des systèmes de commercialisation était le meilleur moyen de garantir des prix plus élevés aux producteurs agricoles. Par exemple, un participant (Victoria Falls) a tenu à rappeler qu'au Zimbabwe, même à l'époque coloniale, les négociants privés payaient toujours des prix plus faibles que l'Etat aux agriculteurs. Cela semblait également être le cas au Malawi, où les agriculteurs accusent les négociants privés de pratiques déloyales, ou plus précisément, d'acheter à bas prix, d'accumuler, puis de vendre à des prix exorbitants. Il a fait valoir que le secteur privé ne paie un prix compétitif que lorsqu'il ne dispose pas d'un marché captif, situation qui ne se produit que lorsqu'intervient un office de commercialisation.

Les participants ont invoqué deux autres risques liés à la privatisation de la commercialisation des produits agricoles. Premièrement, le fait que les négociants privés, comme c'est le cas au Malawi, ne soient pas en mesure ou ne soient pas désireux de fournir des statistiques sur leurs activités. Dans cette situation, le Gouvernement est moins bien informé des activités des petits exploitants agricoles qu'avant la privatisation. Deuxièmement, les gouvernements ne disposent plus de l'instrument clef pour leur politique économique que constituait l'établissement des prix des produits agricoles. C'est pour ces raisons que la plupart des participants jugeaient nécessaire que se maintienne la présence des offices de commercialisation. Ils voyaient au moins dans ces offices un acheteur de dernier recours.

Les participants ont insisté sur le fait que le problème des petits exploitants agricoles—qui sont de loin le secteur le plus nombreux—est essentiellement lié aux techniques utilisées. Ce secteur a un besoin urgent de meilleures méthodes culturales; de semences améliorées et de tout un ensemble d'apports complémentaires, tels que vulgarisation, recherche, commercialisation et infrastructure. C'est pourquoi la plupart des participants doutaient de la possibilité de promouvoir le développement agricole à long terme par les programmes d'ajustement structurel tels qu'ils sont actuellement conçus. D'après l'un d'entre eux (Victoria Falls), la majorité des réformes entreprises "ont tendu à réduire les charges qui pèsent sur le Trésor", en privatisant la commercialisation, en

grande partie au "facteur Hong Kong"⁴ même si le secteur industriel, qui était à l'origine essentiellement une enclave aux mains d'intérêts étrangers, a rapidement évolué. Deuxièmement, les sentiments persistent, même à l'Île Maurice (Lusaka II), que le secteur des biens manufacturés pour l'exportation n'est pas solidement greffé sur la structure économique du pays, bien que, sur le plan de la production brute, les exportations de biens manufacturés soient à la hauteur des exportations de sucre. Le secteur manufacturier—and en particulier les textiles, qui constituent le gros de l'activité manufacturière—est extrêmement vulnérable aux chocs extérieurs.

La plupart des participants ont estimé que tout programme de restructuration industrielle devrait promouvoir la propriété locale. Comparées aux entreprises publiques, aux entreprises détenues par des intérêts étrangers ou aux sociétés appartenant à des citoyens d'origine non africaine, les petites entreprises locales procureraient d'énormes avantages, parmi lesquels un plus faible taux de rapatriement de bénéfices et un accroissement de l'emploi local (Lusaka I). En fait, cette question tenait tellement à cœur les participants que l'un d'entre eux (Lusaka II) a tenu à adresser une mise en garde contre le risque que l'Île Maurice "ne cède sa souveraineté nationale" à des sociétés transnationales dont le principal but est de perpétuer une répartition inégale de la valeur ajoutée des fruits des biens manufacturés pour l'exportation. Le véritable succès de l'Île Maurice n'est pas tant dans la croissance spectaculaire de son secteur industriel que dans la pénétration de ce secteur par ses nationaux: actuellement, environ 30% des industries sont aux mains de Mauriciens.

Gestion du secteur public

Les participants (Lusaka II) ont signalé trois objectifs prioritaires pour la réforme de la gestion du secteur public, à savoir:

- faciliter la gestion de la demande;
- promouvoir les changements structurels nécessaires pour la croissance à moyen terme; et
- faire en sorte que l'intervention du secteur public favorise l'équité sociale en offrant une marge de sécurité aux groupes les plus vulnérables.

Pour ce qui est de l'importance relative de ces objectifs, les participants ont été unanimes à reconnaître que les déficits budgétaires qui pourraient résulter de la poursuite des deux derniers de ces objectifs ne devraient pas être particulièrement préoccupants. Ainsi, d'après un participant (Abidjan II), la croissance devrait être le but de tout ajustement: le service de la dette ne devrait avoir qu'une importance accessoire.

D'après certains participants (Lusaka I), l'ampleur de chacune des quatre variables que sont le déficit budgétaire, le taux de croissance du PIB, le taux d'inflation et le déséquilibre de la balance des paiements est prédéterminée une fois que des objectifs sont fixés pour les trois autres. L'approche adoptée par la Banque et le Fonds consiste à fixer des objectifs pour le déficit budgétaire, le taux d'inflation et la balance des paiements. Dès lors, le taux de croissance du PIB fait figure de variable résiduelle car, d'après ces institutions, c'est l'investissement privé, et non pas le déficit budgétaire, que les gouvernements devraient considérer comme le moteur de la croissance.

Outre la réforme des entreprises publiques, les récents programmes d'ajustement en Afrique ont porté sur quatre domaines principaux: la gestion de la dette, la coordination de l'aide, la réforme de la fonction publique et la restructuration des dépenses publiques. Ce choix semble découler directement de l'évaluation faite par la Banque des dimensions du problème de la gestion du secteur public en Afrique sub-saharienne. Cette impression s'est dégagée des exposés des fonctionnaires de la Banque et est jugée valable dans l'ensemble par l'institution. Le programme de réforme de la Banque repose sur les considérations suivantes:

4. Il s'agit de l'incertitude qui règne dans les milieux d'affaires de Hong Kong au sujet du transfert de souveraineté (prévu pour 1997) sur la colonie de la Couronne britannique à la Chine. Ce facteur a fait de l'Île Maurice un havre pour les filiales de sociétés ayant leur siège à Hong Kong.

L'un après l'autre, les participants ont fait valoir qu'actuellement, rares sont les aspects de la restructuration des dépenses publiques qui peuvent se prêter à des solutions de fortune. Dans l'ensemble, certaines mesures telles que l'élimination des "employés fantômes" et de diverses formes de gaspillage et de corruption ont été appliquées avec succès (Zaire, Lusaka II). Il peut y avoir quelques possibilités d'éliminer certains travailleurs "inutiles"—notamment aux niveaux subalternes—and certains avantages sociaux de manière à rétribuer plus largement les personnes plus pauvres en qualifications, mais cette possibilité ne peut être que fortement limitée.

Les participants ont confirmé que les efforts de récents programmes d'ajustement pour réduire le déficit budgétaire ont porté plus particulièrement sur les dépenses. Outre les mesures prises pour empêcher que la facture des salaires du secteur public ne s'alourdisse et pour réduire les subventions aux entreprises parapubliques, aux consommateurs et aux agriculteurs, des plans de recouvrement des coûts de divers services sociaux—par exemple, santé et éducation—ont été proposés (Lusaka I). Dans certains pays, on s'efforce de protéger les dépenses d'entretien et de

Les nouveaux investissements ont été gravement touchés, au point que de nombreux participants en sont venus à se demander si les programmes actuels d'ajustement n'obéissaient pas à une vision trop restreinte. Certains participants (Lusaka I, Victoria Falls) ont fait valoir que les emprunts contractés aujourd'hui pour financer des investissements ne produiront des résultats qu'à l'avenir, et que, lorsque la base économique est limitée, ces investissements ne peuvent être financés qu'au prix d'un déficit.

Le gel général des nouveaux investissements financés sur le budget central a donné aux flux d'aide une importance critique pour le financement des nouveaux investissements (Lusaka II). Cela n'est pas exempt de risques. Par exemple, aux Comores, les investissements ont été effectués dans le cadre d'un ensemble de projets financés par des donateurs qui échappent invariablement au contrôle des autorités centrales. Chaque projet a son propre budget et apporte une maigre contribution aux recettes de l'Etat (par suite d'une généreuse exonération de droits de douane), et débouche souvent sur des dépenses ordinaires auxquelles le pays n'a pas suffisamment pourvu (Victoria Falls).

Mobilisation des ressources extérieures

La coordination de l'aide, l'accroissement des apports d'aide concessionnelle et les mesures destinées à alléger le fardeau de la dette de l'Afrique ont dominé le débat sur la mobilisation des ressources extérieures.

Certains participants (Lusaka II) se sont déclarés favorables au principe général des efforts déployés par la Banque pour assurer une coordination de l'aide à travers les réunions de groupes consultatifs. Ils ont noté cependant que ces efforts font des documents cadres de politique économique et des programmes d'investissements publics négociés des documents d'une importance critique pour l'identification des besoins. C'est pourquoi on ne pouvait trop insister sur l'importance d'une contribution véritable des gouvernements à leur formulation.

Sur les flux des capitaux, les participants (Abidjan I) ont fait observer que les flux d'aide concessionnelle ont augmenté au cours des années 80, mais lentement, et que les flux d'aide aux conditions commerciales étaient en train de se tarir. Les flux nets (transferts nets de ressources, y compris les paiements d'intérêts sur la dette extérieure) sont devenus négatifs en 1985. Le montant total de la dette a eu de graves répercussions sur certains pays. La situation s'est encore trouvée aggravée par le manque de données fiables et l'absence, dans la plupart des pays, d'une institution centrale de coordination de la dette pour assurer une gestion précise du problème de plus en plus grave de l'endettement. Les hauts fonctionnaires consacrent beaucoup de leur temps précieux aux négociations sur la dette.

Les dimensions politiques de l'ajustement structurel en Afrique sub-saharienne

A Victoria Falls, la question suivante a été posée aux membres d'un groupe de travail:

Ce sont les effets de la crise économique qu'elles traversent depuis la fin des années 70 qui marquent les économies africaines, ce ne sont pas ceux des programmes d'ajustement qu'elles ont adoptés pour faire face à la crise. Sans ajustement structurel, les répercussions sociales auraient été beaucoup plus graves. Partagez-vous ce point de vue?

La réponse des membres du groupe a été unanime. Les programmes d'ajustement adoptés en Afrique subsaharienne se sont invariablement attaqués aux problèmes suivants: réduction du déficit budgétaire du gouvernement central; restructuration et rationalisation des entreprises parapubliques; réduction ou abolition des subventions alimentaires; libéralisation du commerce extérieur; amélioration des politiques de change; et encouragements au secteur des exportations. Les préoccupations qu'inspiraient ces objectifs avaient trait à leurs coûts sociaux, parmi lesquels un accroissement du chômage; la détérioration des revenus réels par habitant; une accentuation des disparités dans la répartition des revenus; et une réduction des dépenses consacrées à l'éducation et aux autres services. Les participants ont exprimé leurs inquiétudes devant une discrimination de plus en plus marquée à l'encontre des paysans et qui entraînait une détérioration dans la répartition des revenus et démontrait implicitement que les coûts et les avantages de l'ajustement n'étaient pas répartis équitablement.

En fait, à tous les séminaires, les participants ont tenu à faire ressortir le fait que l'ajustement structurel comporte des coûts sociaux élevés, profite à certains et pas à d'autres, et nécessite donc une gestion minutieuse. Par conséquent, avant d'entreprendre des programmes d'ajustement structurel, les dirigeants feraient bien d'analyser les avantages des politiques préconisées au regard de leurs coûts sociaux, compte tenu de la situation particulière du pays. La tâche est compliquée, car les gouvernements manquent souvent d'une base théorique et/ou empirique satisfaisante sur laquelle évaluer l'incidence des programmes. De plus, les prêts d'ajustement structurel sont un instrument relativement nouveau pour les gouvernements, qui doivent encore pleinement saisir comment ils fonctionnent ou sont censés fonctionner et quelles sont les interactions entre divers instruments de politique et les objectifs visés.

Toutefois, pour qu'une réforme puisse durer, il est essentiel que le gouvernement soit crédible et que l'on soit convaincu que "les responsables de l'économie savent ce qu'ils font." Cela est indispensable si l'on veut que la population perçoive le programme d'ajustement comme conçu dans le pays et non pas imposé de l'extérieur.

C'est pourquoi, d'après un participant (Lusaka II), l'ajustement structurel réclame une approche progressive et par degré. Une telle approche permet au moins de répondre à trois objectifs: elle évite les risques d'affaiblissement de toute action rapide et spectaculaire, telle que l'étranglement des importations; elle donne aux dirigeants et aux analystes le temps nécessaire pour comprendre pleinement le processus de réforme, et pour lui apporter éventuellement des corrections à mi-parcours; et elle permet de limiter au minimum les coûts sociaux de l'ajustement.

Les participants (en particulier Lusaka II) ont reconnu que, si une approche progressive est socialement plus facile à accepter, les réactions rapides de l'offre nécessaires pour améliorer le niveau de vie des populations, exigent probablement un remède plus vigoureux. Quoi qu'il en soit, les participants ont souligné que le fait qu'ils soient progressifs ne signifie pas que les programmes doivent être exhaustifs. Ils ont fait valoir qu'en règle générale, les liens qui existent entre les différents instruments de politique économique exigent que les programmes portent sur un large éventail de questions pour être efficaces.

L'approche par degré réduit les risques d'erreurs irréversibles dans la mise en œuvre des programmes. Toutefois, le succès de cette mise en œuvre dépend également d'un certain nombre d'autres facteurs, parmi lesquels on peut citer les suivants:

la population en suit le programme. Il en sera ainsi si les politiques adoptées améliorent le climat social et politique et apportent une amélioration perceptible aux revenus individuels, non pas dans un avenir éloigné, mais immédiatement.

D'après le groupe de Victoria Falls, il est logique que les bureaucrates, les travailleurs manuels et les consommateurs à faible revenu s'opposent à l'ajustement structurel. Pour les bureaucrates, la réforme et en particulier les mesures de libéralisation les privent de leurs pouvoirs discrétionnaires d'améliorer leurs maigres revenus en monnayant leurs services. Un autre groupe (Lusaka II) a fait valoir que les fonctionnaires seraient peu enclins à accepter des réformes qui menacent leur niveau de vie, compromettent leur carrière et accordent une plus grande autonomie aux producteurs. La fonction publique en Afrique est pléthorique, au point que les fonctionnaires sont en mesure de faire échouer toute tentative d'ajustement structurel. Par conséquent, la fonction publique elle-même doit faire l'objet de la réforme.

Les travailleurs manuels et les consommateurs à faible revenu, du moins à court terme, ne peuvent manquer de voir se réduire le pouvoir d'achat de leurs revenus. En revanche, d'après le groupe de Victoria Falls, "les milieux d'affaires, à l'exception de quelques rares bénéficiaires des restrictions quantitatives, auraient tendance à être favorables à l'ajustement structurel, qui accroît leurs marges bénéficiaires".

D'après un groupe de participants (Lusaka II), la paysannerie ou les petits agriculteurs sont ceux qui ont le plus de chances de bénéficier des programmes d'ajustement structurel. Malheureusement, ils sont actuellement désorganisés et ne représentent pas un groupe de pression efficace. La formation de groupes ou de syndicats d'agriculteurs, qui serait une façon de donner aux agriculteurs les moyens de protéger leurs intérêts, devrait être l'un des principaux objectifs de l'ajustement structurel. Mais même à Lusaka II, des opinions différentes ont été exprimées. D'après certains participants, l'idée que l'ajustement structurel devrait aboutir à d'importants transferts de population des zones urbaines vers les zones rurales a peu de chances d'être acceptée, quel que soit le contexte (par exemple, à Madagascar ou au Mozambique). La réforme a peu de chances d'être durable si elle dresse les populations rurales et urbaines les unes contre les autres.

Pour d'autres participants (Lusaka I), on aurait peut-être tendance à trop insister sur la dichotomie entre populations rurales et urbaines. La réforme des taux de change combinée à la libéralisation des prix ne profiterait pas à tous les habitants des campagnes. Comme certains participants l'ont souligné à Victoria Falls, certains paysans, tels que les paysans sans terre, verraienr leur condition se détériorer, tandis que ceux qui profiteraient de l'ajustement pourraient envoyer une partie de leur revenu à des parents vivant dans les zones urbaines. Les ressorts politiques de la tarification des produits agricoles sont donc complexes.

Compte tenu des groupes d'intérêt ainsi identifiés et de leur force politique relative, quels sont les changements d'orientation qui risquent d'être les plus délicats sur le plan politique, et par conséquent les plus difficiles à apporter?

D'après un groupe de travail (Victoria Falls), les changements les moins délicats sur le plan politique sont ceux qui traitent de la réforme des institutions. La suppression des restrictions quantitatives est bien vue de la plupart des chefs d'entreprise. Les changements apportés aux prix, en particulier à ceux des aliments de base, et à la monnaie sont les plus délicats en raison de leur incidence directe sur les consommateurs. De même, le déficit est difficile à faire accepter en raison des nombreux groupes d'intérêt qui touchent les mesures agissant sur les revenus et les réductions de dépenses. Les salaires ne se prêtent guère à une diminution. Les dépenses de défense sont intouchables, en raison de la fragilité des conditions de sécurité en Afrique orientale et australie. La situation de la dette extérieure restera elle aussi vraisemblablement délicate pendant encore un certain temps.

C'est pour ces raisons qu'il est probablement impossible de dédommager tous les groupes lésés par les réformes. C'est pourquoi les participants (tous les séminaires) ont été unanimes à souligner

Annexe A
Pays participant aux Séminaires de haut niveau

Colombia (Maryland, USA) (Septembre 1985)	Lusaka I (Février 1987)	Lusaka II (Avril 1987)
Ghana	Ethiopie	Burundi
Malawi	Soudan	Madagascar
Sierra Leone	Ouganda	Île Maurice
Somalie	Zambie	Mozambique
Tanzanie	Zimbabwe	Zaïre
		Zambie
Abidjan I (Mai 1987)	Victoria Falls (Mars 1988)	Abidjan II (Août 1988)
Côte d'Ivoire	Comores	Cameroun
Gambie	Kenya	République centrafricaine
Niger	Malawi	Côte d'Ivoire
Nigéria	Rwanda	Ghana
Sénégal	Soudan	Guinée-Bissau
Sierre Leone	Zimbabwe	Nigéria
		Zaïre

Note: Certains participants ont été spécialement invités par l'IDE en qualité de spécialistes de l'Afrique. Ils venaient du Kenya (Lusaka I), de l'Ouganda (Lusaka II), de Madagascar et de Zambie (Victoria Falls), et du Sénégal (Abidjan II).

Annexe B

Liste des participants

Lusaka I (Lusaka, Zambie, du 16 au 20 février 1987)

Ethiopie

M. Berhanu Abede
Vice-Ministre
Ministère du commerce extérieur
Addis Ababa

M. Tadesse Grebre-Kidan
Gouverneur
Banque nationale d'Ethiopie
Addis Ababa

M. Dender Wolde Mariam
Directeur
Département de la
planification macroéconomique
Bureau du Comité national
de la planification centrale
Addis Ababa

M. Bekele Tamirat
Ministre adjoint
Ministère des finances
Addis Ababa

M. Legesse Tickenher
Conseiller du Ministre
des finances
Ministère des finances
Addis Ababa

Soudan

M. Abdelati Abdalla El Mekki
Directeur du budget
Ministère des finances
Khartoum

M. Salah Mohieldin Ali
Directeur Général
chargé des entreprises
et sociétés
Ministère des finances
Khartoum

Ouganda

M. Eriya Kategaya
Ministre d'Etat
Bureau du Premier Ministre
Kampala

M. Ahmed Bikdandi Katumba
Secrétaire permanent
Ministère de l'industrie
Kampala

M. Yoweri Kyesimira
Ministre
Ministre du Plan du
développement économique
Kampala

M. Stanley E. Tumwine
Ministre
Ministère de l'industrie et
de la technologie
Kampala

Zambie

M. Nsingo
Ministre d'Etat chargé des finances
Lusaka
M. Godfrey Mbulo
Ministre des finances

Stanley Walters
(Codirecteur de séminaire)
Responsable
Commission économique pour
l'Afrique
Lusaka

Banque Mondiale

Suman Bery
Chef de division
Division de la gestion de
l'économie nationale
Institut de développement
économique
Washington, D.C.

Christopher Chamberlin
(Rapporteur de séminaire)
Spécialiste principal des
relations publiques
Service de rédaction
des discours
Département de l'information
et des relations publiques
Washington, D.C.

David A. Dunn
Chef de division
Département des programmes II
Bureau régional Afrique
orientale et australe
Washington, D.C.

Ravi Gulhati
Conseiller principal
Bureau du Directeur
Institut de développement
économique
Washington, D.C.

Gerold Hasse
Chef, Section des relations
avec les participants
Service administratif
Institut de développement
économique
Washington, D.C.

Paul Isenman
Economiste en chef
Bureau du Vice-Président régional
Bureau régional Afrique orientale
et australe
Washington, D.C.

Geoffrey Lamb
Conseiller
Gestion du secteur public
Département de la politique
des projets
Services de politique opérationnelle
Washington, D.C.

Harold Messenger
Chef de division
Département des programmes I
Bureau régional Afrique orientale
et australe
Washington, D.C.

Cadman Atta Mills
(Directeur de séminaire)
Chargé de la formation
Division de la gestion
de l'économie nationale
Institut de développement
économique
Washington, D.C.

M. Gene Tidrick
Conseiller pour les politiques
Département des politiques
de développement
Services de politique opérationnelle
Washington, D.C.

M. Richard Williams
Conseiller principal
Washington, D.C.

CEA-MULPOC

M. S. J. Walters
Responsable
Lusaka, Zambie

M. B. C. Gondwe
Chargé des affaires économiques
Lusaka, Zambie

Banque mondiale

Modérateur

M. Guy de Lusignan
(Modérateur de séminaire)
Directeur adjoint
Institut de développement économique

M. Cadman Mills
(Directeur de séminaire)
Economiste
Institut de développement
économique

M. Youssouf Sylla
Economiste
Institut de développement
économique
Division de la gestion
économique

M. Ephraim Kamuntu
Consultant, IDE
Université Makerere
Kampala, Ouganda

M. Florent Agueh
Chef de division
Département des programmes I
Afrique orientale et australie

M. Robert Armstrong
Economiste principal
Département des programmes I
Afrique orientale et australie

M. Ram Kumar Chopra
Directeur
Département de l'évaluation
rérospective

M. David A. Cook
Chef de division
Département des programmes II
Afrique orientale et australie

M. Christian Poortman
Economiste senior
Département des programmes
Afrique orientale et australie

Boureima Abdallah

Secrétaire général

Ministère de tutelle des EP

Niamey, Niger

Nigeria

Ramsey Cubromoro Mowoe

Directeur Assistant

Ministère fédéral des finances

Ikoyi, Lagos, Nigéria

Sénégal

N'Diaye Djibril

Conseiller technique

Ministère du développement rural

Dakar, Sénégal

Diop Abdoul Aziz

Coordonnateur du Programme
d'ajustement

Ministère du Plan

Dakar, Sénégal

Youm Prosper

Directeur de la prévision et
de la conjoncture

Ministère de l'économie et
des finances

Dakar, Sénégal

Dioh Simon

Directeur de l'industrie

Ministère de l'industrie et
de l'artisanat

Dakar, Sénégal

Sierra Leone

M. Mustafa Shamsu

Ministre d'Etat

Ministère de la planification
économique et du développement
national

Freetown, Sierra Leone

Togo

Alipui Komla

Ministre de l'économie et
des finances

Ministère de l'économie et
des finances

Lomé, Togo

Barque Barry Moussa

Ministre du Plan et des mines

Ministère du Plan et des mines

Lomé, Togo

Walla Koffi

Ministre du développement rural

Ministère du développement rural

Lomé, Togo

Tidjani-Dourodjaye Segoun

Secrétaire général

Ministère de l'économie et
des finances

Lomé, Togo

Kwassi Klutze

Directeur de la coordination
du Plan

Ministère du Plan et des mines

Lomé, Togo

Participants de la Banque africaine de développement

George R. Aithnard

Directeur

Centre de formation

Banque africaine de développement

Abidjan 01, Côte d'Ivoire

Gaston Dossou

Conseiller à la Présidence

Banque africaine de développement

Abidjan 01, Côte d'Ivoire

Emmanuel Forestier
Economiste
Banque mondiale
Abidjan, Côte d'Ivoire

Stanislas Kpognon
Représentant spécial auprès de
la Banque africaine de
développement
Banque africaine de développement
Abidjan, Côte d'Ivoire

Frederick Stephen O'Brien
Economiste en chef—Afrique de l'Ouest
Banque mondiale
Washington, D.C.

John R. Peberdy
Chef, Division agriculture—Ouest
Département des projets Afrique
Banque mondiale
Washington, D.C.

Jean-David Roulet
Chef, Mission régionale de
la Banque mondiale
Banque mondiale
Washington, D.C.

Ismael Serageldin
Directeur, Département
des programmes II
Banque mondiale
Washington, D.C.

Autres spécialistes

Modérateur

Roger Chaufournier
Consultant, Banque mondiale
Washington, D.C.

Patrick Guillaumont
Professeur, consultant
Université de Clermont-Ferrand
CERDI
Clermont-Ferrand
France

Richard Williams
Conseiller principal
Fonds monétaire international
Washington, D.C.

Jean-Claude Boidin
Administrateur
Direction générale
du développement
Commission des communautés
européennes
Bruxelles, Belgique

Zambie

M. Allest Mwanza
Département économique
Université de Zambie
Zimbabwe

M. O. M. Munyaradzi
Ministre du commerce

Sén. C. Ndlovu
Ministre de l'industrie et
de la technologie

M. T. Masaya
Ministre adjoint des finances,
de la planification et du
développement économiques

M. E. Mabhena
Secrétaire adjoint à l'industrie
et à la technologie

M. S. Chitanji
Secrétaire adjoint au commerce

M. V. S. Kumalo
Sous-secrétaire aux finances,
à la planification et au
développement économiques

M. R. Davies
Département économique
Université du Zimbabwe

M. R. S. Maya
Institut d'études sur
le développement du Zimbabwe

Banque Mondiale

Modérateur

M. Guy de Lusignan
(Directeur de séminaire)
Directeur adjoint, IDE

M. Stephen F. O'Brien
Economiste en chef, Bureau
du Vice-Président régional
Bureau régional Afrique
Washington, D.C.

M. Mahmud A. Burney
Représentant résident de la Banque
Zimbabwe

M. S. A. Khan
Economiste
Mission résidente de la Banque
Lusaka, Zambie

M. Y. Sylla
Chargé de la formation
Institut de développement
économique

Mme K. Gillespie
Assistante de recherche
Institut de développement
économique

M. C. A. Mills
(Directeur de séminaire)
Economiste
Institut de développement
économique

FMI

M. Donavan
Fonds monétaire international

M. Joseph Oladele Sanusi
Gouverneur adjoint
Banque centrale
Lagos

Zaïre

Cit. Bombito Botomba Lompio
Conseiller principal
Cabinet du Premier Commissaire
d'Etat
Kinshasa

Cit. Bondombe Assango
Charge de service
Banque du Zaïre
Kinshasa

Cit. Bongo Bonga
Ministre-Conseiller
Ambassade du Zaïre
Abidjan

Banque africaine de développement

M. Babacar N'Diaye
Président

M. F. Lounes
Vice-Président
Opérations Région II

M. A. B. Beye
Secrétaire général

M. G. R. Aithnard
Directeur, Centre de formation

M. S. S. Omari
Directeur adjoint
Centre de formation
(Codirecteur de séminaire)

M. A. O. Sangowawa
Directeur
Département des programmes par
Pays I

M. C. Mangua
Directeur
Département des programmes par
Pays II

M. W. K. Kasonga
Département des programmes par
Pays II

M. J. W. T. Otieno
Département de la recherche et
des politiques de développement

M. T. Kouassi
Département de la recherche et
des politiques de développement

Mme S. A. Saar
Département de la recherche et
des politiques de développement

Banque mondiale

M. Ismael Serageldin
Directeur
Département Afrique I

M. Robert P. Armstrong
Conseiller économique auprès du
Vice-Président, Région Afrique

M. Sidney Chernick
Conseiller, Séminaires de
haut niveau
IDE

M. Simon Commander
Economiste, IDE

M. Yussouf Sylla
(Coordirecteur de séminaire)
IDE

M. Moustapha Falla
Mission régionale en Afrique
de l'Ouest

M. Elkyn Chaparro Représentant résident Abidjan	M. Y. I. Kande Chef division Département des programmes par Pays II
Mme Nancy Sherpherson (Rapporteur de séminaire) Consultant IDE	M. J. Jeng Département des programmes par Pay I
Fonds monétaire international	
M. Osunsade Conseiller principal Washington, D.C.	M. S. A. Owusu Département des programmes par Pay I
Communautés européennes	
M. Georgio Bonacci Chef, Division Afrique de l'Est	M. L. D. Baroan Département des programmes par Pays II
Consultants	
Modérateur	M. E. Shaaeldin Département de la recherche et des politiques de développement
M. Roger Chaufournier Consultant, Banque mondiale	M. V. Wahba Chargé de prêt Département des programmes par Pay I
M. Aziz A. Diop Coordonnateur des programmes d'ajustement structurel Sénégal	M. S. Moahloli Chargé de prêt Département des programmes par Pay I
Observateurs de la BAD	
M. K. S. M. Nyahe Directeur adjoint Département des programmes Pays II	M. Nyawata Département des programmes par Pay I
M. K. Kaba Directeur adjoint Département des programmes Pays I	M. M. Msuya Département de la recherche et des politiques de développement
M. C. T. Sarr Directeur adjoint Département de l'agriculture et du développement rural I	M. K. El-Kkeshin Département de la recherche et des politiques de développement

Did (5) x 3.2-29

11673

SEMINAIRES NATIONAUX SUR LES POLITIQUES DE RIZ
EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

SITUATION, TENDANCES ET PERSPECTIVES DE LA PRODUCTION DE RIZ
AU NIGER

PAR M. CISSE AMADOU ALFAIZE
INGENIEUR CIVIL DU GENIE RURAL
ENGREF - PARIS

JANVIER 1989